

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE 2007

En l'absence du commandant, retenu par une obligation familiale, c'est le remplaçant qui ouvre l'assemblée à 17h00 et qui la dirigera. Il souhaite la bienvenue à tous les membres. Il propose l'ordre du jour suivant :

1. *Contrôle des présences*
2. *Lecture du PV de l'AG 2006*
3. *Rapport du Commandant*
4. *Utilisation du local de la milice*
5. *Admissions / démissions*
6. *Lecture des comptes*
7. *Approbation des comptes*
8. *Divers*

Sans remarques de l'assemblée, l'ordre du jour est accepté tel quel

Le remplaçant fait passer une liste de présence et constate que 28 membres sont présents.

Se sont excusés : Le commandant Christian Jacot qui est retenu par un événement familial, Solioz Nicolas, Mabillard Thierry, Ballestraz David, Ballestraz Grégory, Berclaz Jean Marcel, Christen Nicolas, Cotter Yves et benjamin, Couturier Sébastien Dangsei Hatt, Fournier Mathias, Gillioz Philippe, Jaccoud Christophe, Mayor Samuel, Nanchen Steve, Neurohr Régis, Pauli Eric, Rouiller Ralph et Théodoloz Patrick

Absents sans nouvelles :

Lecture du PV de l'AG 2006

Le secrétaire Alain lit le PV de l'assemblée générale de 2006 Ce dernier ne fait l'objet d'aucun commentaire et est accepté par acclamation avec remerciement à son auteur.

Rapport du Commandant (lu par le remplaçant)

Il s'excuse d'emblée de ne pas être présent à cette 7^{ème} assemblée générale, mais sa filleule fête ses 20 ans et il se devait d'être auprès d'elle en ce jour. Il transmet par le remplaçant ses meilleures salutations à tous les membres actifs et passifs présents à cette assemblée et assure qu'il sera avec eux en pensée ce soir. Un salut spécial au Président de la commune Joseph pour sa présence encourageante.

Mon Dieu mes Amis que cette année fût belle ! Qu'elle fût riche en évènements de toutes sortes : Soirée Diana, inauguration de notre local, fenêtre de l'avant, confection de T'shirt, site Internet, multiplication des membres passifs et j'en passe ! Cette année fut de grande cuvée, de celle que l'on n'oublie pas de sitôt.

Que de travail accompli pour pouvoir disposer d'un local extraordinaire. Que de moments de grande amitié vécus à l'occasion de la fête de la Diana et quelle ouverture avec le site Internet de la milice Grônarde. A ce jour plus de **6500** visiteurs de France, de Belgique, du Canada et même des USA. Certains se renseignent et désirent faire partie de notre milice et demande des T'Shirts et casquettes. Quelle ouverture sur le monde ! Et tout cela grâce à vous ! Plus de 35 militaires ont défilé cette année, dans le sérieux et la discipline. Les gens de Grône sont fiers de leur milice. Continuons dans cette voie, c'est la voie gagnante. Cette journée doit se perpétuer en famille et devenir une tradition. Nous sommes à ce jour 46 membres actifs et 39 membres passifs !

Ces prochaines années devraient être plus calme, jusqu'en 2010 notre premier anniversaire 10 ans et là on fera une MEGA fête. Merci de votre confiance envers le comité, merci à vous et à vos familles et bonne soirée.

Futur

Le comité est plein de projet :

- * Pour 2008, le comité vous propose de passer les cotisation de fr. 20.—à fr. 30.—par année avec aucune participation pour le souper. Cette augmentation est due à augmentation des frais fixes, frais Internet, frais d'assurance, frais de chauffage etc...

Le remplaçant passe au vote : Proposition accepté par l'assemblée

- * Proposition de continuer la diane dans un autre quartier. Merci en passant à Josiane et Hilaire pour leur réception de cette année. Superbement reçus, et profite de l'occasion pour leur souhaiter une excellent anniversaire de mariage ! 45 ans ce soir, on a réservé un lit !!!!!
- * Proposition pour 2008 de faire la diane sur le Haut Plateau Loye et Erdesson. Le remplaçant passe au vote, résultat : proposition acceptée par l'assemblée
- * Sortie 2008 : responsables : Micheloud Marcelin et Nicolas Théodoloz
- * Rappel pour les nouveaux T'shirt pour la milice. Ces derniers sont en vente pour le prix de fr. 20.-. Ils seront portés avec la tenue, sous la veste.

Commandant tient à remercier chaleureusement les personnes suivantes :

- Les autorités communales pour leur soutien inconditionnel.
- Les Tambourins pour les heures de répétition effectuées et pour leur superbe prestation
- M. Le Rvd curé pour son soutien à la milice.
- Aux deux cuisiniers de la soirée, Karine et Jo pour la parfaite organisation.
- A toutes les personnes qui ont œuvré à la réfection de notre local. (Soit dans la transformation, soit dans l'élimination de nos stocks de boissons !!)
- Ses collègues et membres du comité pour leur soutien pour tout le travail effectué durant cette année, et il y en a eu !
- Toutes les personnes qui ont versé un peu plus que le montant des cotisations. Ce qui permet d'avoir une santé financière plus que saine. **Un solde actif de près de 2'500.--. Après les frais du souper.**
- Je vous rappelle que le Jeudi notre local est ouvert pour partager le verre de l'amitié venez et faites venir les personnes.
- Tous les membres actifs, passifs et d'honneur de la milice pour leur engagement, l'amitié et la confiance qu'ils lui témoignent.

Utilisation du local de la milice

Après 10 mois d'utilisation et pour couper court à toutes discussions qui pourraient surgir, j'aimerais préciser les points suivants :

- 1) Le local est la propriété de la commune, qui l'a cédé pour un laps de temps bien défini à la milice grônarde.
- 2) De fait le local est à disposition de tous les membres actifs et passifs, sans distinction.
- 3) Un règlement est établi pour l'utilisation de ce local pour des fins privées et familiales.
- 4) Un responsable, membre du comité, gèrera au mieux des intérêts des membres, l'utilisation de ce local.

5) Un effort sera fait pour mettre ce local, sous certaines conditions à définir avec l'administration communale, à disposition de la jeunesse de Grône qui ne dispose d'aucun moyen et de lieu de réunion et ce sous certaines conditions :

- Respect du lieu et des moyens mis à disposition
- Respect d'autrui
- Conduite jugée « normale »
- Au début, les soirées seront encadrées par un membre de la milice, par la suite, selon évolution...

Admissions / démissions

Cette année néant

Lecture des comptes

Le remplaçant procède à la lecture et aux commentaires des comptes. Ces derniers laissent apparaître un bénéfice de l'exercice se montant à **fr. 2'326.70 pour la banque et fr. 202.30 pour la caisse**. Soit un bénéfice d'exercice de fr. 2'529.--.

Approbaton des comptes

Les comptes contrôlés par Léo et Nicolas sont acceptés par l'assemblée.

Nicolas relève que le montant des cotisations étant faible, il encourage les membres à les payer rapidement et éviter ainsi des frais de rappel.

Avant de passer aux divers, le remplaçant passe la parole à Joseph de Preux qui tient à remercier la Milice pour son engagement, son ambiance et son sérieux. Il déclare que nous pouvons compter sur l'appui de la commune en toutes circonstances.

Divers

La parole n'étant plus demandée, le commandant clôt la séance à 18h30 et invite les gens à passer à l'apéritif.

Le cdt rempl

Sgt Jacky Solioz